



**UNIVERSITÉ PARIS PANTHÉON-ASSAS**

**U.F.R. : Institut d'Études Judiciaires (IEJ)  
« Pierre Raynaud »**

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)  
« CARRIÈRES JUDICIAIRES/MAGISTRATURE »**

**RESPONSABLES DE LA FORMATION :**

**Cécile CHAINAIS et Édouard VERNY,**

Professeurs de droit privé et sciences criminelles, codirecteurs de l'IEJ

**DIRECTRICE DES ETUDES :**

**Marie-Sophie BAUD, Elléa RIPOCHE**

Maîtres de conférences en droit privé et sciences criminelles

---

Le diplôme d'université constitue une formation globale au concours, conçue pour permettre une progression harmonieuse et un travail efficace dans la perspective d'une préparation intensive au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature. Nous accompagnons chaque étudiant ou étudiante dans les différentes étapes de la préparation au concours, depuis la préparation de l'admissibilité, jusqu'à l'admission, sur plus d'une année.

L'organisation de la préparation en trois sessions permet à chacun et chacune d'aborder le concours sereinement et efficacement, selon une progressivité raisonnée et organisée.

Tout étudiant inscrit en (ou titulaire d'un) Master 2 de Droit à l'Université Paris Panthéon-Assas ou d'une autre université, peut solliciter son inscription à la préparation ENM. Le DU « Carrières judiciaires/Magistrature » est sélectif : l'admission est décidée par les responsables de la formation après examen d'un dossier de candidature.

Lors de son inscription administrative, l'étudiant ou l'étudiante choisira librement s'il veut suivre les travaux dirigés en présence ou à distance. Après un délai d'un mois, ce choix sera irréversible, sauf accord exceptionnel des responsables de la formation.

*L'étudiant ou l'étudiante peut effectuer ses épreuves (entraînements et concours blancs) à distance ou en présentiel, selon sa préférence.*

## ENSEIGNEMENTS ET ENTRAÎNEMENTS

Enseignements	Volume horaire	Nombre de séances	Entraînements
▶ CULTURE GENERALE	<b>164 heures</b>	<b>120 heures de cours</b>	<b>60 séances</b>
		<b>44 heures de TD</b>	<b>22 séances</b>
▶ DROIT CIVIL ET PROCEDURE CIVILE	<b>122 heures</b>	<b>Cours- Droit Civil 40 heures</b>	<b>20 séances</b>
		<b>Cours- Procédure Civile - 40 heures</b>	<b>20 séances</b>
		<b>Travaux Dirigés : 42 heures</b>	<b>21 séances</b>
▶ DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE	<b>122 heures</b>	<b>Cours - Droit Pénal : 40 heures (20 h. en droit pénal, 20h. en droit pénal spécial)</b>	<b>20 séances</b>
		<b>Cours - Procédure Pénale : 40 heures</b>	<b>20 séances</b>
		<b>Travaux dirigés : 42 heures</b>	<b>21 séances</b>
		<b>Régime des libertés publiques : 16 heures</b>	<b>8 séances</b>
▶ DROIT PUBLIC	<b>48 heures</b>	<b>Droit administratif: 16 heures</b>	<b>8 séances</b>
		<b>Droit constitutionnel : 16 heures</b>	<b>8 séances</b>
▶ NOTE DE SYNTHESE	<b>14 heures</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>7 séances</b>

**Compléments de formation :** afin de compléter la préparation des candidats aux différents concours d'accès à l'ENM, l'IEJ propose un enseignement de « Questions judiciaires d'actualité » (14 heures), complété par un cycle de conférences « Regards sur l'actualité », assuré par des représentants des milieux judiciaires, juridiques et, au-delà, de la société civile. Ces conférences permettent d'actualiser les connaissances des candidats et d'attirer leur attention sur les grands enjeux judiciaires contemporains.

## CALENDRIER PREVISIONNEL 2025 - 2026

**PRE-RENTREE : jeudi 11 septembre 2025**

**10h-12h – Centre « 87 NDC » – Réunion de présentation générale de la prépa-concours ENM**

**14h-16h – Accueil spécifique pour le DU « ENM »**

**REMISE DES DIPLOMES : jeudi 18 juin 2026 (à l'issue de la session d'entraînement au grand oral de mise en situation)**

### L'année se déroule en trois grandes phases :

**PHASE 1. MI-SEPTEMBRE / MI-AVRIL :** la préparation proprement dite, composée de 3 périodes, composées respectivement de 7 semaines d'enseignement, d'une semaine de révision et clôturées par un concours blanc. **Des photocopiés** sont distribués au début de chaque session, correspondant au programme défini pour la session, afin d'offrir une base de travail et de révision.

Trois **concours blancs** sont **organisés « sur programme »** (par tiers), afin de permettre à l'étudiant d'assimiler progressivement le programme du concours.

Des **semaines de révisions** sont programmées afin de permettre aux étudiants d'assimiler leurs connaissances avant chaque concours blanc.

#### **- SESSION 1 : du 15 septembre au 19 novembre 2025**

. 15 septembre-26 octobre : cours et TD [6 semaines]

. 27 octobre au 2 novembre – semaine de révisions [Toussaint]

. 3 au 9 novembre : cours et TD [1 semaine]

. 10 au 15 novembre – 1<sup>er</sup> concours blanc

- **SESSION 2 : DU 17 NOVEMBRE 2025 AU 3 FEVRIER 2026**

- . 17 novembre – 19 décembre : cours et TD [5 semaines]
- . 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 - vacances de Noël et révisions
- . 5 janvier-17 janvier 2026 : cours et TD [2 semaines]
- . 19 janvier au 25 janvier – Semaine de révisions
- . 26 janvier au 1<sup>er</sup> février – 2<sup>nd</sup> concours blanc

- **SESSION 3 : DU 2 FEVRIER AU 29 AVRIL 2026**

- . 2 février – 29 février 2026 : cours et TD [4 semaines]
- . 2 mars – 6 mars 2026 - vacances d'hiver
- . 9 mars - 28 mars 2026 : cours et TD [3 semaines]
- . 30 mars – 4 avril 2025 : semaine de révisions
- . 7 avril – 11 avril 2026 – 3<sup>e</sup> concours blanc
- . 11 avril-3 mai 2026 - début des révisions finales en vue des écrits, et vacances de printemps (18 avril – 3 mai 2036)

**PHASE 2. A PARTIR DU 4 MAI : PERIODE DE REVISIONS METHODOLOGIQUES ACTIVES :**

- . 4 mai – 9 mai 2026 – Actualisation, méthodologie appliquée, révisions encadrées (à distance)

Contenu, méthodologie, actualisation.

Dates prévisionnelles de l'admissibilité : 1<sup>er</sup> juin au 6 juin 2026 (dates non officielles, calquées sur 2025, à confirmer)

*Semaine consécutive aux écrits (8 juin - 13 juin, à confirmer) : repos bien mérité !*

**PHASE 3. JUIN / NOVEMBRE : une PERIODE DE PREPARATION AUX EPREUVES D'ADMISSION :**

. **15 au 22 juin 2026 : session d'entraînement au grand oral**

. *Mi-juillet : mise à disposition de photocopiés pour la préparation des épreuves techniques orales*

. *24 août - 22 novembre : entraînements individuels au grand oral (culture générale et mise en situation) devant un jury composé de 3 personnes*

. *24 août - 20 octobre : entraînements individuels aux oraux techniques, ainsi qu'aux oraux de langue*

## **Spécificités D.U.**

1. Mise en place d'un *suivi personnalisé* de l'étudiant inscrit en DU, à travers un système de tutorat, qui permet à l'étudiant d'identifier et de surmonter les difficultés qui lui sont propres.
2. *Des kholles*, telles que celles offertes dans les classes préparatoires, leur seront aussi proposées.
3. *Ateliers de préparation pour l'entretien sur la fiche individuelle et la mise en situation* en présence d'un psychologue et de professionnels du droit.
4. *Formation personnalisée sur l'expression orale et la gestion du stress.*
5. *Entraînement spécifique à la mise en situation du grand oral.*
6. Il s'agit d'une *formation diplômante*.

## **Conditions de délivrance du diplôme**

Chacune des matières ci-dessous énoncées fait l'objet d'une note sur vingt, issue des épreuves organisées lors de la première phase, calculée en faisant la moyenne des trois meilleures notes obtenues (sur cinq) en Droit civil ou Procédure civile, en Droit pénal ou Procédure pénale, en Connaissance et compréhension du monde contemporain et en Note de synthèse et des deux meilleures (sur quatre) en Droit public.

Chaque matière est ensuite affectée du coefficient suivant :

*Droit civil ou Procédure civile* : coefficient 4

*Droit pénal ou Procédure pénale* : coefficient 4

*Connaissance et compréhension du monde contemporain* : coefficient 4

*Note de synthèse* : coefficient 3

*Droit public* : coefficient 2

L'obtention du DU suppose, après délibération du jury, une moyenne générale d'au moins 10/20.

## **Inscription**

Frais d'inscription 2025/2026 : Forfait IEJ de 740€ + I.A 254€ env

Pour déposer une candidature, rendez-vous sur notre site à partir du 14 mars 2025 : [candidatures.u-paris2.fr](https://candidatures.u-paris2.fr)

Pour mémoire : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.